

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juillet 2020
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 3 juillet, à 19 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Cornillé proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote des 15 mars et 28 juin se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L 2121-7, L2122-8 du CGCT.

Étaient présents :

BARBOT JOEL
BOUTHEMY ANDRE
CATALDI AURELIE
DENIS CELINE
GEFFRAULT FRANCOIS
GEORGEAULT YVONNE
GUILLEUX LIZZY
GUILLEUX VINCENT
LEBOUC JEROME
LECLAIR AURELIEN
MASSET NICOLAS
MOREL FRANCK
MOTTARD VINCENT
PELEY VERONIQUE
TANGUY GWENAEL

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur André BOUTHEMY, maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux.

Madame Yvonne GEORGEAULT a ensuite pris la présidence.

Le Conseil Municipal a désigné 2 assesseurs messieurs Jérôme LEBOUC et Vincent GUILLEUX, il a également choisi Lizzy GUILLEUX pour secrétaire.

1-ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, conformément aux dispositions prévues à l'article L 2122-4 du CGCT.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1

Nombre de suffrage exprimé	14
Majorité absolue	7

A obtenu

Monsieur André BOUTHEMY 14 voix

Monsieur André BOUTHEMY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire et immédiatement installé.

2- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur André BOUTHEMY, nouvellement élu maire, demande aux conseillers municipaux de bien vouloir déterminer le nombre d'adjoints à élire.

Il explique que le nombre d'adjoints est lié au nombre de conseillers municipaux et qu'il ne peut excéder 30 % de l'effectif, soit 4 adjoints, il expose que lors des mandats précédents le nombre d'adjoints était de 3 et propose de porter ce nombre de 4 adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de monsieur le Maire et fixe à 4 le nombre d'adjoints.

3- ELECTION DES ADJOINTS

Élection du Premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur André BOUTHEMY, élu maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin pour le Premier Adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrage exprimé	14
Majorité absolue	7

a obtenu

Madame Véronique PELEY 14 voix

Madame Véronique PELEY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{ER} adjointe.

Élection du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur André BOUTHEMY, élu maire, à l'élection du deuxième adjoint.

Premier tour de scrutin pour le Deuxième Adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
Nombre de suffrage exprimé	13
Majorité absolue	7

a obtenu

Monsieur Vincent MOTTARD 13 voix

Monsieur Vincent MOTTARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2eme adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de monsieur André BOUTHEMY, élu maire, à l'élection du troisième adjoint.

Élection du Troisième adjoint

Premier tour de scrutin pour le troisième Adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrage exprimé	14
Majorité absolue	7

Ont obtenu

Madame Aurélie CATALDI 14 voix

Madame Aurélie CATALDI ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 3eme adjointe.

Élection du Quatrième adjoint

Premier tour de scrutin pour le quatrième Adjoint :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletin trouvé dans l'urne	15
Nombre de bulletins blancs ou nuls	
Nombre de suffrage exprimé	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu

Monsieur Vincent GUILLEUX 14 voix
Madame Lizzy GUILLEUX 1 voix

Monsieur Vincent GUILLEUX ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4eme adjoint

Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal se réunisse le 3^{er} jeudi du mois à 20H, le conseil, après discussion, retient cette organisation.

Un dossier comportant des informations sur la vie municipale a été remis à chacun ainsi qu'une grille de proposition de commissions afin que chacun choisisse les domaines d'actions dans lesquelles il souhaiterait s'investir.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 10 juillet 2020 à 20h, elle sera consacrée notamment à la désignation des délégués aux élections sénatoriales de septembre 2020

La séance est levée à 21 heures 10.